

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 11 avril 2024

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation
26 mars 2024

Date d'affichage
26 mars 2024

<u>Objet de la Délibération</u>
Vote des taux de fiscalité directe 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 11 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougin Nathalie, Baros Florence, Diffenbacher Céline, Isabelle Jorgelin, Dubois Fanny (arrivée à 20h02).
Mrs, Brun Michaël, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Laurent Beaufrez, Lionel Bonsoir, Bouchot Morgan.

Absents excusés :

Absents :

Procuration : Mme Dieffenbacher Céline à M. Beluche Philippe ;

Public : Mme Messaoudi ; Mme Obstetar ; M. Camboni

M. Bouchot Morgan a été nommé Secrétaire de séance

Délibération n° 2024-14

M. le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024.

M. le Maire propose de reconduire les taux comme suit :

Taux de la taxe d'habitation :	11, 23%
Taux de la taxe foncier bâti :	29,07 %
Taux de la taxe foncier non bâti :	46,89% (moyen : indéterminé)

Les taux restent inchangés par rapport à 2022 et 2023.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Le Maire, Michaël Brun

Le secrétaire de séance, Morgan Bouchot

